

de leurs propriétés et de leurs droits... C'est-à-dire hors de toute justification plausible découlant d'une juridiction d'armistice.

Telles furent les forces en présence et l'arrière-plan administratif du décor. Tout commence, selon la pratique du moment, par un épisode policier.

La collection Schloss fut repérée grâce aux services de recherches allemands et à leurs auxiliaires français. Pour arriver jusqu'à son refuge, ceux-ci s'efforcèrent tout d'abord de retrouver la famille du collectionneur défunt. Ses fils furent arrêtés en zone libre sous l'inculpation de « menées gaullistes » (1).

La collection avait été camouflée dans un des dépôts de la banque Jordaan, au château du Chambon, perdu dans le petit village de Laguenne, à 2 kilomètres de Tulle. Les Allemands y arrivèrent le 10 avril 1943 avec leur indicateur parisien. Des scellés furent aussitôt apposés sur les caisses de tableaux.

Le directeur de la banque alerté par le gardien du dépôt prit immédiatement contact avec le préfet de la Corrèze. Ce haut fonctionnaire reconnut avoir délivré le permis de perquisition sur un ordre de Darquier de Pellepoix, ce qui à ce moment-là n'éveilla pas sa méfiance et lui parut conforme à la législation de Vichy.

Éclairé sur la situation, il comprit la menace qui pesait sur la collection et envoya au chef du gouvernement une dépêche chiffrée lui faisant part de ses craintes. Il lui demandait également, pour parer à toute éventualité, la marche à suivre au cours des événements qui pourraient survenir.

Il n'était plus possible de douter, l'opération était montée pour toute autre chose que de conserver les œuvres d'art sur place; il fallait s'attendre à leur départ, et c'était là ce que le préfet et les responsables du dépôt voulaient éviter à tout prix. Cette prévision se révéla rapidement exacte; en effet les

(1) Raisons données dans le télégramme n° 2603 du 26 avril 1943, signé Schleier et destiné à Martin Bormann au quartier général du Führer.

CHAPITRE XIII

COMMENT ON CONFISQUE UNE COLLECTION

L'enlèvement de la collection Schloss a été choisi parmi les spoliations artistiques qui affectèrent la France, comme l'exemple le plus significatif des méthodes employées et des prétextes utilisés.

L'importance de ces 300 tableaux de maîtres hollandais et flamands du XVIII^e siècle, réunis tout au cours de sa vie par feu Adolphe Schloss, donne à cette affaire un relief exceptionnel.

Autour d'eux s'affrontèrent les plus hautes personnalités qui eurent un rôle à jouer pour, ou contre, les confiscations d'œuvres d'art :

Côté allemand, si la volonté d'Hitler domine la scène, le Reichsmarschall y fait une apparition rageuse, tout en s'effaçant devant son maître.

Une autre compétition répercute cette rivalité et met aux prises les services de Bormann et ceux d'Alfred Rosenberg.

Dans le camp adverse, le *Diktat* hitlérien, imposé avec l'accord du commissariat aux Questions juives, soulève d'énergiques protestations officielles. Vichy sort de sa réserve et ose même faire intervenir sa police.

Le Louvre, comme toujours, tel un gardien de but lorsque la partie est engagée, s'efforce de sauver ce qui peut être encore arraché au vainqueur.

Pour ajouter à la complexité du scénario ces peintures furent enlevées, non de la zone occupée, mais du territoire où, en principe, les Français croyaient pouvoir jouir en toute liberté

Allemands revinrent le 16 avril et chargèrent sur un camion la totalité des caisses.

Le préfet informé par les services de police locaux, appliqua les directives qu'il avait auparavant sollicitées de Vichy.

Laissons maintenant aux Allemands le soin de raconter eux-mêmes le déroulement des faits.

En voici le récit tel qu'il fut adressé par Schleier (1) au grand quartier général le 26 avril 1943 :

« Le secrétaire général français pour les Questions juives, en accord avec l'administrateur, ordonna le transfert de la collection à Paris. Pour des raisons de sécurité le départ a cependant été annoncé aussitôt à des services de la police française (2) et le convoi se composant de deux camions a été arrêté aux alentours de Limoges par cette police. Les Allemands accompagnant le transport, réussirent alors à passer un coup de téléphone au service du S.D. à Limoges. Le convoi fut ensuite dirigé sur cette ville et les caisses entreposées dans une caserne occupée par les troupes allemandes.

« Enfin après l'intervention du chef du gouvernement français, Laval, et celle du chef de l'État, Pétain, et pour éviter tout éclat, la collection fut transférée dans les coffres d'une banque de Limoges sur l'ordre du S.D. L'opération s'effectua par l'intermédiaire de l'administrateur de la collection envoyé de Paris à cet effet.

(1) Télégramme n° 2603. Cité dans la précédente note.

(2) La version française concernant l'intervention de la police locale est différente, elle est consignée dans le rapport d'un des responsables de la banque Jordaan et peut se résumer ainsi :

Le 15 avril au soir, le commissaire de police Mann arriva au château de Chambon, suivi de cinq gendarmes qui avaient mission de rester dans la propriété pendant la nuit et de ne laisser sortir personne, ni caisse ni paquet.

Le lendemain matin à 7 heures, ces gendarmes furent remplacés par d'autres mais à 10 h 30 un ordre leur fut donné de rentrer à Tulle.

A 14 heures un camion venu de Paris arriva au Chambon pour enlever les caisses, et repartir en direction de Limoges.

Des gendarmes armés attendaient le convoi peu avant cette ville pour l'arrêter.

« Le gouvernement français avait demandé la réexpédition au lieu de refuge, mais celui-ci n'offre toutefois aucune possibilité de surveillance du point de vue allemand.

« La collection Schloss est à l'heure actuelle la collection privée la plus riche en tableaux de maîtres anciens. Elle comporte : 6 tableaux de Rembrandt, des chefs-d'œuvre de Rubens, de Van Dyck, de Jean Steen, de Pieter de Hooch et d'autres maîtres célèbres. Elle a été développée au cours de longues années et jouit d'une réputation mondiale. Son acquisition serait un gain extraordinaire pour la galerie de Linz. »

Tel est le compte rendu du ministre Schleier, diplomate de l'ambassade d'Allemagne à Paris. Il tente d'imprégner de calme ce voyage mouvementé, auquel s'opposèrent des policiers armés dont la consigne était de tirer sur les convoyeurs allemands s'ils n'avaient pas stoppé leurs camions.

Malgré cet arrêt *manu militari* et en dépit des protestations insistantes des plus hautes personnalités du gouvernement français, la collection ne put être maintenue en zone libre. Elle fut amenée quelques mois plus tard, le 10 août 1943, à la banque Dreyfus de Paris devenue commissariat aux Questions juives.

C'est alors que pour donner une apparence légale à cet enlèvement et faire croire à un marché régulier, les tractations commencèrent avec l'administrateur-liquidateur désigné par les Allemands.

La nomination de celui-ci ne fut jamais entérinée par le gouvernement de Vichy et ne figura pas au *Journal officiel*. Elle était imposée et rémunérée sans doute des services antérieurs. Ce personnage complaisant effectua par la suite les ventes attendues de lui.

Sur la totalité des peintures, 284 furent retenues par les Allemands, parmi lesquelles 262 tableaux désignés pour le musée d'Hitler à Linz. Quant aux 22 toiles qui restaient, leur sort ne fut jamais nettement éclairci. Un acquéreur fictif, inventé pour l'occasion, en devint attributaire.

Avant ce dépeçage, le Louvre avait fait valoir, non sans

difficultés, son droit de préemption sur 49 chefs-d'œuvre parmi les plus importants, afin de les maintenir en France si possible.

Les Allemands, pour ne pas envenimer le conflit, finirent par accepter.

Cette concession ne fut pas appréciée de tout le monde. D'après le Dr Voss, conservateur de la galerie de Linz, Hitler se montra très mécontent qu'on eût cédé aux exigences des Musées nationaux, qu'il accusa de ne lui avoir laissé que « les beaux restes ». Le Dr Buchner, directeur des Musées de Bavière, dut le rassurer, en soulignant par une nouvelle expertise, la qualité des tableaux destinés à Linz.

Lorsque les conservateurs des peintures du Louvre vinrent à la banque Dreyfus pour y chercher les tableaux « préemptés », ils y rencontrèrent les deux experts allemands, les Drs E. Gœpel et B. Lohse, ainsi que de nombreuses personnalités intéressées au règlement de cette affaire : von Hummel, mandaté par Bormann, ministre député du Führer, Schleier, venu remplacer l'ambassadeur Abetz, et du côté de Vichy, le ministre chargé des Beaux-Arts, Abel Bonnard lui-même.

Ainsi qu'on put le constater maintes fois, pour ne pas dire régulièrement, tout au cours de la campagne de confiscations et d'accaparement pratiquée en France, des contestations s'élevèrent entre les Allemands engagés dans cette liquidation.

L'enlèvement de la collection ainsi que le précise nettement Schleier dans son rapport, avait été mené de Paris par le chargé de mission spéciale du Reichsmarschall. Celui-ci, se référant à la fois à l'autorité de son maître et à ses fonctions dans l'Einsatzstab Rosenberg, espérait s'assurer tous les moyens d'obtenir un succès.

Il n'en fut pas moins désavoué, tout d'abord par Utikal, chef administratif de l'E.R.R. et ensuite — comble d'infortune — par le Reichsmarschall lui-même, qui n'hésita pas, dans une note écrite de sa main, à blâmer catégoriquement l'action

que son trop zélé mandataire avait menée en son nom (1). Voici la protestation qu'Utikal adressa à Gœring alors qu'il croyait encore à un coup de main monté sur ordre du Reichsmarschall :

« Étant donné que, de l'extérieur, l'opération a tout à fait l'air d'avoir été commandée par le service du Reichsleiter Rosenberg, je suis obligé, en tant que chef administratif de ce service, de communiquer les faits exacts au Reichsleiter Rosenberg. D'autant plus que l'affaire Schloss est connue dans les milieux compétents du quartier général du Führer et qu'elle est accablante pour le service administratif et pour le Reichsleiter. »

Quel jugement pourrait être plus lourd de signification et de blâme que celui porté par le chef de l'E.R.R. ?

Quant à l'amateur d'art de Karinhall, on peut s'étonner qu'il n'ait pas voulu profiter d'une pareille occasion.

La certitude de l'intérêt que Gœring ne pouvait manquer d'accorder à des tableaux hollandais, qu'il recherchait particulièrement, avait fourvoyé son chargé de mission lui-même, qui ne se rendit pas compte qu'une ambiance spéciale de chasse gardée entourait déjà cette collection. Hitler avait jeté sur elle son dévolu et le Reichsmarschall, dont le crédit à cette époque commençait à diminuer, ne pouvait, ni ne voulait, entrer en conflit avec son maître. Lorsque les intentions du Führer se manifestèrent, Gœring n'avait plus qu'à se retirer ou à feindre l'indifférence.

Une fois les tableaux en zone occupée, l'affaire fut étroitement surveillée par Martin Bormann. Son représentant von Hummel vint à Paris pour appuyer les tractations du Dr Gœpel et éviter toute compétition autour des œuvres d'art convoitées par Hitler. Sa mission consistait aussi à obtenir des francs, tirés des crédits d'occupation, et à effectuer les paiements.

(1) Lettre du service du Reichsleiter Rosenberg pour les régions occupées, au chef du service de la Maison militaire de M. le Reichsmarschall de la grande Allemagne n° 500/43 du 30 juin 1943, signée Utikal.

La réponse de Gœring donnée sur la même lettre est de la main même du Reichsmarschall.

Les 262 tableaux destinés au musée de Linz furent cotés cinquante millions. Sur cette somme, quarante-deux millions seulement revinrent à la Trésorerie générale française d'où ils étaient sortis.

Le Louvre, qui avait fait valoir ses droits pour simuler un achat, ne disposait, bien entendu, d'aucun crédit... Les précieux chefs-d'œuvre « préemptés » demeurèrent dans les collections nationales jusqu'à la Libération avant d'être rendues à leurs légitimes propriétaires.

Quant aux peintures sélectionnées pour Linz, elles furent tout d'abord transportées au musée du Jeu de Paume où elles regurent la visite d'Alfred Rosenberg. Expédiées le 27 mai 1943 à Munich, c'est au Führerbau, au cœur même du nazisme, qu'elles devaient être soumises à un dernier contrôle, celui d'Hitler lui-même.

Des mois passèrent... l'arbitre suprême, retenu par d'autres soucis plus pressants, ne vint pas; ce fut finalement la défaite allemande qui atteignit Munich.

Dans l'effondrement de toute autorité qui précéda de plusieurs jours l'arrivée de la III^e Armée américaine, les bâtiments hitlériens furent pillés par la foule et les tableaux disparurent.

Par chance, l'intervention du Louvre avaient mis une partie des trésors d'art rassemblés par Adolphe Schloss à l'abri de cette dernière et fatale aventure.